

d'entre vous se rappellent peut-être la situation curieuse qui se produisit il y a deux ou trois ans lorsque je proposai un amendement au budget; nous fûmes témoins d'un phénomène très étrange lorsque des conservateurs furent forcés d'appuyer les libéraux sur la politique fiscale du pays. Cela illustre simplement les anomalies qui se présentent, et pour une fois peut-être, les conservateurs surent ce que c'est que de faire partie d'un groupe avec un système qui ne reconnaît que deux partis, et qui, conséquemment, ne permet qu'un seul amendement.

Maintenant, je serais disposé à me joindre au très honorable leader de l'opposition pour proposer un vote de défiance du Gouvernement. Au cours de la dernière session, j'ai répété à maintes reprises que je n'avais pas confiance dans le Gouvernement. Mes sentiments sont les mêmes aujourd'hui. Mais appuyer une motion de ce genre dans les circonstances actuelles équivaut en pratique à une déclaration de confiance dans le parti conservateur, et je ne puis faire cela non plus.

L'hon. M. MANION: Pourquoi ne formez-vous pas un Gouvernement pour vous seul alors?

M. WOODSWORTH: C'est là la difficulté pratique. Conséquemment, il nous faut ou quitter la Chambre ou appuyer le Gouvernement dans un tel cas. Si la motion de l'honorable ministre de la Justice (M. Lapointe) cet après-midi avait été déclarée régulière, j'aurais été forcé de m'y opposer, car je ne puis dire que j'ai confiance dans le Gouvernement. Pour la même raison certains d'entre nous vont se trouver dans l'obligation de voter contre le présent amendement. Mais je dirai ceci: c'est que nous attendrons la présentation des mesures législatives et si une majorité de cette Chambre appuie le Gouvernement, et que ce dernier fonctionne, nous espérons que l'on présentera plus de propositions comportant des réformes pratiques qu'on ne l'a fait au cours de la dernière législature. Si, cependant, une majorité de cette Chambre appuie les conservateurs, nous leur assurons qu'aux mêmes conditions nous jugerons suivant leur mérite intrinsèque les mesures législatives qu'ils présenteront. C'est là, je crois, la seule attitude que nous, indépendants, puissions logiquement assumer.

M. LADNER: L'honorable député nous a cité un article du *Globe* exposant le principe d'une politique protectionniste. Comme représentant des ouvriers dira-t-il franchement qu'il s'oppose à ce principe?

M. WOODSWORTH: Nous ne sommes pas, je crois, à étudier les mérites d'une politique

protectionniste. Quant à moi, je suis bien prêt à dire qu'à mon sens la politique protectionniste n'est pas une solution économique.

Je dirai plus—et ce n'est pas par crainte de faire des jaloux—le libre-échange n'offre pas la solution du problème économique. Il faudrait beaucoup plus que cela.

Un MEMBRE: Quelle est votre solution du problème économique?

M. WOODSWORTH: Je m'expliquerai là-dessus dans une autre occasion.

M. CARMICHAEL: La question en délibération est de toute première importance. Suivant l'habitude, au bout d'un certain temps de discussion, on passe au vote et c'est alors que les membres se prononcent dans un sens ou dans l'autre. Nous manquons, sur ces bancs, des renseignements nécessaires pour nous déclarer en connaissance de cause. J'ai ici le texte de la proposition du chef de la gauche, du moins je crois que c'est le texte exact, et voici ce qu'elle comporte:

Tous les mots après "que".

Nous ignorons où loge ce mot "que"; en d'autres termes, nous ne connaissons pas encore le texte du discours du trône. Je présume que la motion de notre collègue vient en contre-proposition de ce discours.

Une VOIX: Du tout.

M. CARMICHAEL: Vous voyez comme nous sommes loin de compte. L'amendement a pour objet de remplacer un certain texte. Quel est ce texte? Nous n'avons pas de renseignements, et l'on s'attend que les membres émettent un vote éclairé.

Le très hon. M. MEIGHEN: Voulez-vous me permettre? La proposition du Gouvernement demande la fixation à lundi de la discussion du discours du trône. A la place de cette motion, je propose l'adoption de mon amendement. Il n'y a pas de confusion possible.

M. CARMICHAEL: Je remercie l'honorable député pour ce renseignement. Mais son amendement est de très grande importance. Si nous le votions, on en conclurait que nos amis refusent d'accorder leur confiance au parti libéral. Tel est le sens de la motion de l'honorable membre. D'autre part, si nous repoussons l'amendement, nous voterions confiance dans le parti libéral. Je suis embarrassé pour indiquer mon choix en ce moment. Il me faudrait d'autres éclaircissements sur la question. Aussi, à cause de l'importance du vote qui doit avoir lieu, de l'insuffisance des renseignements actuels et de l'avantage à pren-